

# SÉANCE 14 JUIN 2022

## CONSEIL MUNICIPAL DE LACAPELLE BIRON

**Présents** : Mesdames DELCOUSTAL Agnès, DEN HEIJER Johanna, DESPONT Annie, HOOGENBERG Jacoba, LAFON Nadine, MARTIAL Marie, Messieurs BALSE Ludovic, COURATIN Gérard, DEBIARD Michel, LAFON Joël, MALBY Patrice

**Secrétaire de séance** : DEBIARD Michel

### **COMPTE-RENDU DE LA SÉANCE DU 03 MAI 2022**

Madame la Maire donne lecture du compte-rendu de la séance du 03 mai 2022. Il est adopté à l'unanimité.

### **DÉLIBÉRATIONS**

#### Chantier éducatif

Les élus votent à l'unanimité la convention ci-jointe avec la communauté des communes Fumel Vallée du Lot régissant l'organisation du chantier éducatif qui se déroulera à la fontaine du Tuquet du 18 au 22 juillet 2022.

#### **Délib. 202222**

Membres Conseil	Membres présents	Exprimés	Pour	Contre	Abstention
11	11	11	11	0	0

#### Gestion du cimetière

Les élus votent à l'unanimité la convention ci-jointe avec le Centre de Gestion 47 pour la modélisation et la numérisation du plan du cimetière.

#### **Délib. 202220**

Membres Conseil	Membres présents	Exprimés	Pour	Contre	Abstention
11	11	11	11	0	0

#### Faucardage

Les élus votent à l'unanimité la convention ci-jointe avec la communauté des communes Fumel Vallée du Lot concernant le faucardage des voies communales.

#### **Délib. 202223**

Membres Conseil	Membres présents	Exprimés	Pour	Contre	Abstention
11	11	11	11	0	0

#### Convention avec EDF

Les élus votent à l'unanimité la convention ci-jointe avec EDF concernant le passage d'un câble souterrain au-dessous d'un chemin rural et le changement d'un poteau sur une parcelle communale au lieu-dit La Vayssière.

#### **Délib. 202221**

Membres Conseil	Membres présents	Exprimés	Pour	Contre	Abstention
11	11	11	11	0	0

#### Création d'emploi

Les élus approuvent à l'unanimité la création d'un emploi d'agent technique territorial de 20 heures par semaine pour le restaurant scolaire.

#### **Délib. 202224**

Membres Conseil	Membres présents	Exprimés	Pour	Contre	Abstention
11	11	11	11	0	0

### **CERTIFICAT ADMINISTRATIF**

Les élus acceptent à l'unanimité le certificat administratif visant à prélever la somme de 522,99 € sur le compte 022 (dépenses imprévues) pour les verser sur le compte 673 (charges exceptionnelles – titre annulé).

### **ÉCOLE**

Madame la Maire informe les élus des changements qui vont survenir à l'école pour la rentrée scolaire.

- Yannick LACLAU, directeur depuis 10 ans de l'école, a obtenu une mutation. Un professeur des écoles, Paul SALLES-CAZEAUX, a été nommé pour le remplacer.

Elle rappelle les changements déjà prévus au niveau du personnel :

- Gwenaël GAUTHIER remplace Véronique COURATIN au restaurant scolaire. Marie MARTIAL précise qu'il a suivi une journée de formation sur le compostage pour gérer le composteur qui sera installé à l'école. Elle ajoute qu'une réunion entre les cuisiniers et cuisinières des 4 écoles est prévue.
- Le ménage et la garderie périscolaire seront directement pris en charge par le SCOVAL. L'employée sera Sabrina BRUN.
- Le SCOVAL cherche encore une personne pour l'accompagnement du transport scolaire.

## **PERSONNEL**

La commission du personnel a reçu Michel BALCON pour faire un point sur le fonctionnement. Frédéric MAGNAC sera reçu prochainement.

L'association des Amis du Musée Bernard Palissy embauchera Anne MESQUI pour assurer l'accueil du musée en septembre.

Concernant la situation de Christelle TERRIER, une prolongation de 6 mois du congé longue durée a été arrêtée à compter du 11 juin. Son congé expirera au 12 décembre 2022. La commission médicale prendra alors une décision concernant sa situation pour la suite.

## **TRAVAUX ET ACHATS**

### Fleurissement

Il a été réalisé par des élus et des bénévoles. Les conditions climatiques (sécheresse et orages) ne favorisent pas la pousse.

### Voirie

Le goudronnage a été effectué par les services du département sur le boulevard du midi. Les travaux de peinture seront demandés à l'entreprise BOTTACIN. Les élus acceptent par 7 voix pour, 2 contre et 1 abstention, la proposition du service des routes de matérialiser un rond-point par de la peinture au sol devant la place du monument.

Annie DESPONT signale un problème urgent sur un chemin au Bos Laroque. Gérard COURATIN est chargé de trouver une solution lors de la venue sur place de l'entreprise BOTTACIN.

Les élus constatent que le faucardage réalisé sur les voies communautaires par l'entreprise engagée par Fumel Vallée du Lot n'est pas satisfaisant. Un courrier sera adressé à la communauté des communes pour signaler ce dysfonctionnement. Le faucardage des voies communale est pour sa part en cours de réalisation.

### Achats

Deux bancs ont été achetés pour un montant de 410 € pour remplacer ceux du stade. Un panneau indiquant les toilettes publiques devra être commandé.

## **CONTRAT DE PHOTOCOPIEUR**

Le contrat de photocopier arrive à expiration en décembre mais peut être résilier dès septembre. Le service après-vente du fournisseur actuel n'étant pas satisfaisant, les élus choisissent de signer un contrat avec BSI de Montayral pour un coût de 467,50 € HT par trimestre, en légère baisse par rapport au contrat précédent et avec davantage d'options.

## **RÉNOVATION THERMIQUE DE L'ÉCOLE**

Joël LAFON fait le point sur le dossier de rénovation thermique de l'école. Il indique que la DETR financera 50% des dépenses HT et le conseil départemental 10%. Marie MARTIAL indique que Fumel Vallée du Lot est entré dans le plan CRTE et que les fiches projets des communes doivent être fournies pour pouvoir prétendre à des financements complémentaires. Le coût estimé est de 220 000 € mais les devis devront être redemandés aux entreprises avant une décision définitive sur les travaux à réaliser.

## **REDEVANCE D'OCCUPATION DE L'ESPACE PUBLIC**

Territoire d'énergie 47 propose son aide pour récupérer la redevance d'occupation des espaces publics à ce jour non payée par Orange. Les élus acceptent la proposition. Ils proposent également une aide pour les dossiers d'obtention du certificat éco énergie.

## **ÉOLIENNES**

Des ingénieurs d'EDF ont rencontré Nadine LAFON et Joël LAFON pour présenter une étude sur la possibilité d'implanter des éoliennes sur le territoire communal. Les espaces possibles sont très limités du fait des contraintes. Les élus devront se prononcer sur un accord éventuel avant que toute démarche ne soit entamée auprès de propriétaires.

## **SOCIÉTÉ DE CHASSE**

Elle a tenu son assemblée générale. L'effectif des adhérents est stable avec une trentaine de chasseurs. Aucun problème n'a été soulevé.

## **COMMISSION ENVIRONNEMENT**

Marie MARTIAL informe les élus que le passage à la taxe incitative sera repoussé d'une année. Nadine LAFON demande aux élus de choisir le modèle de containers qui seront installés sur la commune. Le modèle simple est retenu.

## **MARCHÉ DOMINICAL**

Les élus constatent une désaffection du marché dominical : moins de commerçants et moins de chalands. Il est proposé d'installer des panneaux le signalant à l'entrée du village. Marie MARTIAL demandera à Madame BOLVIN si elle peut faire une proposition et à quel prix.

## **DEMANDE DE MADAME FRAY**

Claire FRAY demande à la municipalité à louer occasionnellement l'office de la salle polyvalente dans le cadre de son activité professionnelle de traiteur. Après discussion, la demande est acceptée par 9 voix pour et 2 contre. La location ne sera possible que si la salle n'est pas déjà occupée par une activité associative ou si elle est déjà louée à un particulier (mariage, repas de famille...). Le prix demandé sera de 50 € par ½ journée.

## **RANGEMENT**

Une équipe rangera le local technique de la salle polyvalente le mercredi 29 juin.

## **RÉCEPTIONS**

La municipalité recevra l'équipe de rugby et les dirigeants pour les féliciter pour leur saison parfaitement réussie.

Une réception aura lieu pour saluer le départ de Yannick LACLAU de l'école.